Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 12 Aout 1886 13.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à

EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

LA SŒUR DE CHARITÉ.

O vous tous qui souffrez et que sa main soulage,
Vous qu'un tendre respect courbe sur son passage,
Montrez-nous, montrez-nous la trace de ses pas.
Où va-t-elle ?—ou plutôt : où ne va-t-elle pas?

Enfants nés dans ses bras, vieillards morts sous son
Malades insensés, captifs soignés par elle ; [aile ;
Ignorants qu'elle instruit au livre des vertus ;
Malheureux, par ses soins, ou nourris ou vêtus,
Formez son auréole, éclairez son visage ;
Chantez-la tous en chœur à ma dernière page !

Pauvre, qui te crois seul et pleures ici-bas,
Un ange est près de toi, qui te suit pas à pas !
Qu'on t'arrache à ton sol, qu'on t'arrache à la
La consolation rejoindra la souffrance ! [France,
Les flots vont t'emporter,—Ils te t'amèneront;
Ils vont vous désunir,—Ils vous réuniront !
Ta mère, alors ta mère, enchaînée au rivage,
Enviant ses périls, bénira son courage :
Le pouvoir maternel lui-même est limité ;
Mais on n'enchaîne point la sainte charité.

ERNESTINE DROUET.

PENSÉES.

Il y a des gens qui ne parlent jamais d'eux, mais c'est pour y penser toujours.

Il serait à souhaiter que chacun fit lui-même son épitaphe de bonne heure, qu'il la fit la plus flatteuse possible, et qu'il employât toute sa vie à la mériter.

Le hasard est la réserve de Dieu.

Dans ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez.

Une femme qui a beaucoup d'esprit a rarement assez de cœur.

Les grands génies sont des bienfaits de la Providence : comme les astres, ils luisent pour l'univers.

Les amis ?...une famille dont on a choisi les membres.

Le travail est un bon riche qui donne toujours à qui lui demande.

La politesse est la seule de nos qualités qui ne nous fasse pas d'ennemis.

Les poètes ont donné au temps deux ailes : une pour emporter nos joies, l'autre pour essuyer nos larmes.

A qui nous trouve beaucoup de mérite, il est difficile de ne pas reconnaître un peu de goût.

Il ne faut jamais placer un homme entre la honte et le devoir et le forcer, pour éviter l'une, à trahir l'autre.

Mettons de la justesse dans nos pensées, et de la justice dans nos actions.

Quand mon ami est malheureux, je vais le trouver ; quand il est heureux, je l'attends.

Peu de chose nous console, parce que peu de chose nous afflige.

Celui qui s'écoute parler écoute toujours un sot.

Pour les Journalistes.

Un journaliste parisien se maria, il y a trois mois.

Quelques jours après la cérémonie, il rencontre un camarade :

—Eh bien, s'informe celui-ci, êtes-vous content de votre nouvelle situation ?

—Si je suis content !.... C'est-à-dire, mon ami, que je nage en pleine ivresse !.... Quand je travaille, ma femme est à côté de moi : à chaque alinéa....je l'embrasse.... Mon Dieu, oui : à chaque alinéa.... C'est charmant !

—Très bien, fait l'autre en souriant : maintenant je comprends pourquoi votre style est si haché.

Cette conversation a transpiré de par le monde et, depuis ce moment, les articles de notre confrère ont été consultés par son entourage comme le thermomètre de son bonheur conjugal.

Pendant six semaines environ, la prose de ses articles présentait à l'œil du lecteur des phrases plus menues, plus écourtées, plus brèves que celles des *Premiers-Paris* de feu Emile de Girardin. Toutes les dames jalousaient alors l'épouse de l'amoureux journaliste.

Puis, les phrases se sont allongées ; les périodes se sont corsées; les aliénas se sont enflés...La lune de miel avait duré !

L'autre jour, enfin, en ouvrant le journal et en jetant rapidement les yeux sur l'article signé par le nouveau marié :

—Oh ! s'écrie Mme X...., il n'y a qu'un paragraphe !... Pauvre petite femme !...Elle va plaider en séparation !

Pensees sur L'avenir.

Quand est venue pour le jeune homme l'heure où il doit choisir un état, souvent un sombre effroi tourmente son âme mélancolique : c'est dans la foi chrétienne qu'il doit aller puiser sa force et sa consolation.

Quand on a vingt ans les pensées tristes se portent vers l'avenir. Il est rare, heureusement, que le passé, si court encore, retrace à l'esprit des images de deuil ; l'avenir au contraire, si long, semble-t-il, et si incertain est l'aliment ordinaire des vagues tristesses de la vingtième année, une désillusion, une souffrance, un rêve trop tôt évanoui, tout vient successivement augmenter chez ces jeunes âmes l'inquiétude des jours à venir. De là ces abattements, ces découragements sans cause apparente, ces effrois que plus tard on traite légèrement, trop légèrement d'enfantillages.

L'homme mûr, quelque voie qu'il ait choisie, pénible ou facile, la connaît, la sait, il en a pesé les bonnes et les mauvaises chances; il marche vers un but déterminé ; les obstacles, il les attend ; les écueils, il les a déjà cotoyés ou franchis, il y a laissé des lambeaux de sa chair, et, aux taches de sang dont il les a maculés, il les reconnaît et les évite.

Mais à vingt ans tout est douteux. Derrière ce voile opaque de l'avenir qui couvre tout, comme le rideau ferme la scène, qu'y a-t-il ? Quand il se lèvera, que vont représenter les personnages ? un drame ou un vaudeville ? Et cependant l'orchestre joue l'ouverture, toujours la même, quelque doive être la pièce : une ouverture pleine de suaves et rêveuses mélodies, où les notes perlées du rire se mêlent aux doux soupirs de la poésie ; où chaque exécutant est beau, idéalement beau ; où chaque instrument est doué d'un son velouté et à demi voilé.

Et parmi toutes ces voix il y en a une plus douce que toutes les autres. Mais sa douceur est si puissante que lorsqu'une fois on l'a perçue distinctement, aucun bruit, aucun éclair ne peut la couvrir. Les soli brillants et les luttes formidables ne peuvent empêcher sa faible voix de parvenir jusqu'à ceux qui la connaissent. Cette voix, vous avez compris sans doute, c'est celle de la foi, de la croyance dans une autre vie, dont celle-ci n'est que le sombre vestibule. Heureux qui n'a jamais cessé de l'entendre, car elle lui a appris que tout l'avenir n'est pas ici-bas, contenu dans cette première obscurité, et, en lui dévoilant le front splendide de la scène, elle rend aux premiers plans leur véritable étendue ; elle les ramène à leurs proportions exactes, et le regard effrayé d'abord, les franchit sans peine et va se perdre au loin, rassuré, ébloui, dans l'infini lumineux.

Ce qu'il faut enseigner aux jeunes filles.

Enseignez-leur la confiance en soi bien comprise.

Enseignez-leur à faire du pain.

Enseignez-leur à pouvoir reviser et corriger les comptes de leurs fournisseurs.

Enseignez-leur à ne pas porter de faux cheveux.

Elevez-les suivant leur position.

Montrez-leur à blanchir et à repasser le linge.

Montrez-leur que dans un dollar il n'y a que 100 sous.

Enseignez-leur à bien faire cuire les mets de toutes sortes

Montrez-leur à ravauder les bas et à coudre les boutons.

Enseignez-leur en quoi consiste le bon sens commun.

Enseignez-leur à dire "oui" ou "non" à propos, et savoir tenir à l'un et à l'autre.

Enseignez-leur à porter avec dignité une simple robe d'indienne.

Donnez-leur une bonne et solide éducation.

Enseignez-leur à tenir plus de compte des bonnes qualités que de la richesse des prétendants à leur main.

Enseignez-leur qu'une bonne et rougeaude espiègle vaut cinquante consomptives.

Initiez-les parfaitement à tous les mystères de la cuisine, de la salle à manger et du salon.

Faites-leur comprendre que ce qu'on dépense de moins que son revenu est de l'épargne.

Enseignez-leur à n'avoir aucun rapport avec des jeunes gens de mauvaise conduite.

Enseignez-leur que plus on vit au delà de ses moyens, plus on s'achemine vers la pauvreté.

N'oubliez jamais que de vos conceils surtout dépendra le bonheur ou le malheur de leur avenir.

Enseignez-leur qu'un ouvrier habile et diligent vaut mieux qu'une douzaine d'oisifs en habits de drap.

Faites-leur apprendre la musique, la peinture et le dessin si vous en avez le *temps* et les *moyens*.

Enseignez-leur que Dieu les a faites à son image, et que tous les corsets du monde ne perfectionneront jamais ce modèle.

DISCOURS DE L'HONORABLE JUGE ROUTHIER

PRONONCÉ AU FESTIVAL DONNÉ AU PATINOIR DE QUÉBEC, EN L'HONNEUR DE SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, MARDI LE 20 JUILLET 1886.

Eminence,
Excellence,
Messeigneurs,
Mesdames, Messieurs,

Parmi les voix multiples et sonores qui s'élèvent de la création au Créateur il en est une qui est l'interprète de toutes les autres, et qui traduit leurs chants et leurs acclamations dans une langue que le ciel comprend : c'est la voix de l'homme.

Le merveilleux et perpétuel concert que tous les êtres créés s'en vont répétant sur toutes les zônes de la sphère terrestre, et dans lequel des millions d'artistes depuis le brin d'herbe jusqu'au chêne, depuis le ruisseau jusqu'à l'océan, depuis le rossignol jusqu'au lion, mêlent leurs accords, ne devient un hymne d'adoration et d'amour pour Dieu que par l'intermédiaire de la parole humaine.

De même, Mesdames et Messieurs, les organisateurs de cette fête incomparable ont voulu que ma parole traduise, en quelque sorte, en langue vulgaire l'hymne d'allégresse, de reconnaissance et de filial amour que des artistes d'élite font entendre ce soir en l'honneur de Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec. Ils ont voulu que le Canada, si brillamment représenté dans cet immeuse auditoire, prit une voix, et mêlât ses accents aux flots d'harmonie qui débordent de cette salle.

Pour l'honneur de mon pays je voudrais qu'il eût en ce moment, pour exprimer ce qu'il ressent, une autre voix que la mienne, et je regrette de ne pouvoir être qu'un faible écho des sentiments et des acclamations de tout un peuple.

Mais il est une chose qui suppléera à l'impuissance de ma parole, et qui témoignera mieux de notre respect, de notre affection et de notre dévouement, c'est le spectacle magnifique qui se déroule en ce moment sous nos regards :

Toutes les classes de la société se pressant sous les arcades de cette vaste enceinte pour acclamer leur frère devenu l'un des princes du sang royal de l'Eglise de Rome. Les plus hauts fonctionnaires de l'Etat assis côte à côte avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise, et formant la représentation visible d'un idéal qu'on ne rencontre plus assez dans ce monde : l'union harmonieuse des deux souverainetés, la souveraineté religieuse et la souveraineté politique. Et, enfin, l'éminent et vénéré prélat, délégué vers nous par Sa Sainteté, comme un messager de la bonne nouvelle, et rehaussant encore l'éclat de cette solennité en y associant la plus antique, la plus glorieuse et la seule immortelle de toutes les royautés !

Ah ! messieurs, en contemplant cette imposante assemblée, il me semble voir l'illustre Pontife qui gouverne en ce moment l'Eglise, et qui fait tant d'efforts pour la pacification des deux puissances, il me semble le voir dominant cette enceinte, embrassant dans un regard sympathique les représentants des deux pouvoirs unis en une seule famille dont il est le Père souverain, et enveloppant dans une même bénédiction la mitre et la couronne, l'Eminence, l'Excellence, les archevêques, les évêques et les prêtres, les gouvernants et les gouvernés, les aïeux, les pères et les enfants !

Ce tableau grandiose en évoque un autre, qui en est pour ainsi dire l'arrière-plan, et qui représente le progrès et le développement constant des sociétés chrétiennement organisées et des sociétés religieuses. C'est l'idée dominante que je veux esquisser à grands traits dans les quelques minutes qui me sont données.

I.

Mesdames et Messieurs, quand le soleil se lève sur les vieilles terres orientales qui furent le berceau du genre humain, les premiers fronts qu'il éclaire sont les sommets des pyramides. Mais sous les ardents rayons du grand astre qui réchauffe et vivifie toutes choses, les fastueux tombeaux des Pharaons restent froids, lugubres et inféconds dans l'impassibilité de la mort.

C'est l'image saisissante de la stagnante immobilité des peuples orientaux qui n'ont pas voulu se soumettre à la loi du Christ,

Mais il n'en est pas ainsi des peuples de l'Occident. Deux traits caractéristiques les distinguent : c'est le mouvement et la vie. Ils ne sont pas assis à l'ombre ; ils sont debout, et ils marchent à la lumière de ce nouveau soleil que le Christ est venu allumer sur la terre et auquel il a donné son nom—le christianisme.

A mesure que cet astre radieux poursuit sa carrière vers l'extrême Occident que nous habitons, les profondeurs des solitudes s'illuminent, et l'on voit perpétuellement naître et se développer sous ses rayons bienfaisants des germinations nouvelles.

Il n'y a guère plus que deux siècles que Mgr de Laval est venu jeter en terre sur les rives du Saint-Laurent la précieuse semence d'une Eglise nouvelle, et vous savez par quels orages fut souvent accueilli cet arbre mystique qu'il arrosait de ses sueurs.

Mais les germinations que les eaux du baptême ont une fois baignées ne se flétrissent jamais complètement. Elles pâlissent, elles s'étiolent quelquefois ; mais elles gardent dans leurs racines un reste de sève qui peut monter encore, ranimer la vie sous l'écorce du tronc et faire épanouir dans les rameaux de nouvelles floraisons.

C'est ce qui fait la supériorité de la germination religieuse sur la germination civile et politique, et le contraste entre les deux est plus frappant dans notre histoire que dans aucune autre, peut-être.

Voyez ce que sont devenues les œuvres des deux puissances créatrices auxquelles le Canada doit son origine. Le roi de France était puissant, et il envoyait ici des gouverneurs et des soldats. Le Pontife de Rome était faible, et il déléguait aux quelques familles qui peuplaient nos rivages l'évêque de Pétrée et quelques pauvres religieux.

Or, un siècle plus tard, la germination politique dépérissait misérablement pendant que la germination religieuse continuait de croître. Bientôt l'œuvre du roi de France tombait en ruines ; et nous pleurerions aujourd'hui sur son tombeau, si l'œuvre du Pontife ne l'avait pas sauvée ! Oui, c'est un fait indéniable, que les impies eux-mêmes ne peuvent pas contester ; l'œuvre du Pontife, en subsistant, a sauvé dans notre pays l'œuvre du roi. L'immortalité de l'Eglise a couvert l'Etat de son manteau, et si jamais les vaincus d'hier deviennent les vainqueurs de demain, si l'avenir voit fleurir en Amérique une France nouvelle, c'est l'Eglise qu'il l'aura fait !

Poursuivez encore le contraste, et voyez combien de temps subsistent les institutions politiques même dans notre pays, si remarquable pourtant par sa stabilité ? Qu'est devenue la constitution de 1791 ? Que reste-t-il du régime politique qu'on nous a imposé en 1841 ? Combien d'années encore subsistera la constitution que nous nous sommes librement donnée en 1867 ? En est-il un parmi vous qui puisse m'assurer qu'elle durera seulement vingt ans ?

Ah ! Messieurs, les institutions civiles et politiques appartiennent à l'ordre des choses qui passent, tandis que les institutions religieuses sont intimement liées à l'ordre des choses permanentes. Le temps n'appartient pas à César, mais à Dieu.

Voilà pourquoi l'Eglise et l'Etat doivent être unies afin que l'immutabilité de l'une corrige la nature variable de l'autre. Voilà pourquoi la fondation de Mgr de Laval a traversé plus de deux siècles d'orages et de luttes sans rien changer à sa constitution, à sa forme, ni à sa doctrine, mais en se développant toujours et en grandissant merveilleusement.

Quand Louis XIV à l'apogée de sa gloire, présentait au Souverain Pontife pour être envoyé au Canada, l'abbé de Montmorency Laval, il ne prévoyait pas sans doute que l'humble missionnaire allait fonder en Amérique une dynastie qui durerait plus longtemps que la sienne. Et cependant, aujourd'hui, quand la descendance du Roi-Soleil est éteinte, quand son dernier représentant vient d'être expulsé de France et mange le pain de l'exil, on voit ici tout un

peuple acclamer le 15e successeur de Mgr de Laval, créé Cardinal !

Comme on voit la plante dans le mystérieux travail de sa fécondation sortir de terre, s'élever, s'épanouir en feuillage et se couronner d'une fleur, comme on voit le palais et le temple, solidement assis dans les entrailles du sol, superposer leurs étages, leurs voûtes, leurs colonnades et leurs décors, et se couronner enfin d'un dôme, ainsi l'on a vu l'Eglise du Canada s'édifier lentement, grandir et se couronner enfin de la haute dignité cardinalice !

O Laval ! O Plessis ! Dormez en paix dans les reflets d'une gloire que vous n'avez pas cherchée ! Votre œuvre a grandi avec l'apothéose que la postérité vous prépare ! L'édifice dont vous avez été les plus illustres architectes, le temple dont vous avez jeté dans notre sol les fondations puissantes a reçu aujourd'hui son couronnement.

(*A Continuer.*)



Jeudi, 12 Aout 1886.

SON EXCELLENCE L'ABLEGAT A SAINT-BONIFACE.

Notre ville est en liesse : les couleurs pontificales flottent au-dessus du palais archiépiscopal, les édifices publics et maintes résidences privées sont pavoisées en l'honneur de Son Excellence, Mgr O'Brien, arrivée ce matin en notre ville.

Le Révd Père McCarthy et M. l'abbé Cloutier étaient allés à Winnipeg recevoir Son Excellence qui fut conduite à l'archevêché.

Notre population salue avec bonheur celui qui a reçu de notre Saint-Père la mission d'Ablégat pour venir apporter la barrette cardinalice à Québec, par là même celui par l'entremise duquel, a été conféré le plus grand honneur qui ait jamais été accordé à l'église du Canada.

Un autre motif qui doit nous rendre doublement fiers de cette visite, c'est qu'aujourd'hui, pour la première fois nous avons l'insigne honneur de recevoir parmi nous un prélat qui vit habituellement auprès du Saint-Père.

Nous sommes convaincus que Son Excellence jugera par Ellemême que si notre jeune Eglise de Manitoba ne compte pas un nombre aussi considérable de fidèles que ses sœurs ainées de la Puissance, elle peut au moins rivaliser avec elles par sa foi et son dévoûment inébranlables au Saint-Siège Apostolique, et que cela nous le devons au zèle infatigable de notre digne clergé si bien dirigé depuis plus de quarante ans, par l'éminent prélat que le Saint-Siége nous a choisi.

Mgr O'Brien devra retourner mardi vers les provinces de l'Est ; puisse-t-il emporter de nous un souvenir assez bon, qu'il soit une compensation de la courte durée de sa visite !

Pendant que nous mettons sous presse l'on termine à l'Archevêché une grande réception en l'honneur de Son Excellence. Tout le clergé de la ville et des environs est présent. Notre population avec Son Honneur le Maire Bernier en tête, s'est empressée d'aller présenter ses hommages à l'envoyé du Saint-Père.

Nous sommes heureux de pouvoir donner *in extenso* l'adresse que Son Honneur le Maire a lue au nom des catholiques de Manitoba et la réponse de Son Excellence.

Pendant toute la réception la Fanfare du Cercle Provencher jouait dans le bocage de l'archevêché.

Ci-après l'adresse et la réponse :—

A Monseigneur Henri O'Bryen, camérier de Sa Sainteté, le Pape Léon XIII.

Monseigneur,

Voulant donner des témoignages de Sa paternelle bienveillance à deux races également attachées à l'Eglise, l'Auguste Pontife du Vatican vous a envoyé comme le messager de ses faveurs, vous, enfant de la verte et catholique Irlande, vers nous, fils de France, qu'une pensée chrétienne jeta, il y a trois siècles, sur ces plages éloignées où l'érable ombrage maintenant le trèfle.

Ce caractère vous assurait, Monseigneur, l'entier et profond respect de tous les Canadiens ; et désormais, votre nom comme votre souvenir, resteront au fonds de leur cœur, avec la mémoire des magnificences de la sollicitude de Léon XIII à leur égard.

Votre mission est finie, il est vrai ; mais nous ne voulons point oublier que vous venez de Rome, et que vous devez retourner à Rome, la Ville Eternelle parcequ'elle est la ville des Papes.

Porteur de la bonne nouvelle au Canada, notre patrie espère à son tour que vous accepterez d'elle une mission : celle de rapporter à Sa Sainteté cette autre bonne nouvelle, que ceux vers qui vous avez été envoyé sont des hommes de bonne volonté ; celle encore de transmettre au chef de l'Eglise, la gratitude de tout un peuple et son adhésion au roc de Pierre, contre lequel l'erreur ne doit jamais prévaloir.

Tous les rameaux de l'arbre dont les racines tiennent au sol des rives du St. Laurent, ont senti comme une sève nouvelle s'introduire dans leurs fibres à ces rayons de chaleur récemment échappés du foyer où toute charité chrétienne se condense, se dilate, et s'épanouit.

A 1600 milles de Québec, sur les bords de la rivière Rouge, au milieu de plaines vastes et plantureuses, qui sont toujours le Canada, croît l'un de ces rameaux vers lequel votre sympathie et vos égards pour notre éminent archevêque, vous ont conduit.

Cette branche a frémi, elle aussi, sous le souffle de Rome, et après avoir fléchi pour marquer son allégresse, elle s'est relevée toute émue et toute reconnaissante sous l'action de ce souffle vivifiant, qui la faisait participer à la force et au prestige communiqués à l'arbre de la nationalité canadienne.

C'est la première fois que Saint-Boniface, —le siège métropolitain de l'église au Nord-Ouest—est honoré de la visite d'un prélat vivant habituellement auprès du chef de l'Eglise. Les catholiques qui habitent nos prairies ne sauraient perdre cette opportunité d'exprimer les sentiments dont ils sont animés à l'égard du Père commun des fidèles.

Parlant donc au nom d'eux tous, les citoyens de Saint-Boniface vous sollicitent, Monseigneur, de porter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ leur foi et leurs hommages ; leur foi de chrétien, leurs hommages d'enfants respectueux et soumis de l'église catholique ; leur adhésion aux enseignements du Docteur Infaillible, qui naguère traçait aux associations et aux peuples les règles de leurs constitutions ; leur vénération pour le chef de la catholicité ; leur admiration pour le pape, homme de lettres et de science, dont l'un des premiers soins après son avènement a été d'imprimer aux études une nouvelle impulsion ; pour le pape, homme d'état, qui donne au monde cet étonnant spectacle,—commencé sous le règne de son prédécesseur, Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire,—d'un souverain, prisonnier dans son propre palais, exilé dans ses propres états, dépossédé de ses domaines, roi sans ressources, mais roi toujours, commandant à trois cent millions de sujets, arbitre des rois, faisant revivre en plein dix-neuvième siècle, par l'élévation de son esprit et de son caractère, la tradition des âges chrétiens, où les princes venaient, pour le bonheur de leur peuple et la paix du monde, soumettre leurs différends au ministre du Très-Haut, maître de l'univers, source de tout pouvoir, de toute justice, et par qui règnent les rois.

Mais, si ce spectacle nous ravit, il nous émeut aussi, et nous arrache un cri de protestation que nous vous prions encore, Monseigneur, de porter à Léon XIII.

Oui, nous protestons contre les violences qui se sont exercées sur le St. Siége, et contre les spoliations dont il continue d'être la victime ; et cette protestation, elle se fera entendre du pied des Montagnes Rocheuses comme du pied des Laurentides, aussi longtemps que les nations européennes, n'auront point fait œuvre de réparation. Car, c'est notre espoir, et notre certitude, que cette œuvre se fera dans un avenir que nous aimons à regarder comme prochain.

Nous terminerons, Monseigneur, cette expression de nos sentiments par l'accomplissement d'un devoir.

Les pasteurs ont souvent à répondre pour les fidèles ; et les nôtres vous ont peut-être attesté déjà notre attachement au St. Siége.

A ce moment, ce sont les fidèles qui viennent rendre témoignage au zèle et à la sollicitude de leurs pasteurs.

Vous avez pu admirer dans une grande partie de son parcours la route transcontinentale qui fait notre orgueil ; elle rend aujourd'hui facile l'accès à nos régions. Comme autrefois les routes romaines, elle servira à la diffusion des vérités et de la civilisation chrétiennes. Qui sait même si la croix, venue d'orient et poursuivant sa marche incessante vers l'occident, ne s'en servira point pour atteindre le berceau du genre humain et retourner, glorieuse et triomphante à son point de départ, où tant de peuples, par une si mystérieuse destinée, méconnaissent son empire et les bienfaits qui tombent de ses bras.

Quoiqu'il advienne, il n'y a pas longtemps encore que le Nord-Ouest Canadien dévoré maintenant d'une activité presque fébrile, n'était qu'un point perdu, quelque part dans le voisinage des régions glaciales, où le missionnaire exerçait obscurément son zèle, dépensait hâtivement sa vie au milieu de périls de toutes sortes. Tout cela, si ce n'est le zèle, est en partie changé. Mais le souvenir en reste encore. Et nous, les dépositaires de ces souvenirs, nous voudrions attester, au St. Père, par votre entremise, les fructueux travaux de tous ces missionnaires, et particulièrement de notre vénérable archevêque, lequel, par des labeurs de plus de 40 ans, en communion avec le siége apostolique de Rome, a enfanté cette chrétienté, avec sa hiérarchie, les éclats de son culte, ses maisons d'éducation, ses écoles, et les autres institutions qui en assurent l'avenir.

T. A. BERNIER,
Maire de la ville Saint-Boniface.

En réponse, Son Excellence dit que la mission qui lui a été confiée par le Saint-Siège a été la source d'un triple bonheur pour Elle ; d'abord l'honneur d'avoir été choisi par le Saint-Père ; puis, ça été un second plaisir pour Elle de constater les sentiments religieux de l'Eglise du Canada ; enfin ce qui met le comble à sa joie c'est de voir qu'à l'extrémité de ce continent, Elle trouve des cœurs battant à l'unisson de ceux qui battent auprès du Saint-Père.

Il n'est bien que trop vrai que le Pape est captif dans son palais, exilé dans ses propres domaines, mais il vrai aussi que cette perfidie des hommes n'empêche pas l'action de la Providence : il est roi quand même, roi des cœurs qui lui sont dévoués, roi des intelligences qu'il éclaire et contient dans la véritable voie.

Chargé du gouvernement du monde, le Vicaire de Jésus-Christ connaît les peuples qui lui ont été confiés ; il connait la foi et le dévoûment de ses enfants du Canada, et sera profondément touché quand j'ajouterai à la connaissance qu'il a déjà de votre patrie, l'expression des sentiments de dévoûment que vous voulez bien me confier à son adresse.

Tout ce pays découvert par les Canadiens, évangélisé tout d'abord par des missionnaires français et canadiens, tout ce pays, dis-je, a l'avantage de voir vivre en paix les races diverses qui l'habitent. Je vous félicite de cette bonne entente, et le Souverain Pontife, représentant du Dieu de charité sera heureux quand je lui dirai que j'ai pu constater ces choses de mes propres yeux

Je vous remercie, M. le maire, des sentiments si distingués qu'exprime votre adresse, et de la chaleureuse expression que vous avez su lenr donner.

Je remercie Mgr l'Archevêque de m'avoir fourni l'heureuse occasion de vous rencontrer, et de m'avoir permis d'ajouter aux nombreuses et si agréables réminiscences de mon voyage au Canada, le souvenir non moins agréable de mon voyage à Saint-Boniface.

LA RECOLTE AU MANITOBA.

L'on nous dit que l'impression qui prévaut en province de Québec surtout au sujet de la récolte en notre province, est toute autre que favorable. A en croire les rapports de ceux qui arrivent des bords du Saint-Laurent, l'on est d'opinion làbas que Manitoba est menacée de la famine.

Nous serions les premiers à nous émouvoir et à prendre les moyens d'obvier à une aussi terrible calamité, si elle nous menaçait, mais grâce à Dieu, nous n'avons jamais eu d'aussi graves inquiétudes, et aujourd'hui nous pouvons dire que toutes les craintes qu'on entretient à notre égard sont futiles et superflues.

Nous écrivions, il y a quelques jours, que, malgré la sécheresse, notre récolte serait très-bonne ; que si nous étions pour avoir un peu moins que la moyenne en quantité, nous étions certains de surpasser la moyenne en qualité ; maintenant que la moisson est faite en maints endroits de la province, et que nous pouvons établir des calculs sur des données exactes, nous sommes heureux de pouvoir avancer sans crainte de contradiction, et même contre nos prévisions, que notre récolte nous donnera une forte moyenne, qu'en réalité ce sera le meilleur grain que nous aurons encore eu depuis des années.

C'est certainement fort encourageant pour nos cultivateurs à qu'il ne manquera rien si le prix du marché est bon, ce que semble nous promettre la faible production de grains ailleurs sur ce continent et à l'étranger. Aussi, ce n'est pas une mauvaise note en faveur du pays que nous habitons : s'il a pu donner une très-bonne récolte dans une année considérée comme exceptionnellement défavorable à l'agriculture, que sera-ce dans les bonnes années ?

Il ne nous reste qu'un mot à dire, en présence de ce qui arrive : emparons-nous du sol et l'avenir est à nous.

INDUSTRIE LAITIERE.

Nous attirons l'attention des cultivateurs en particulier sur l'annonce relative aux conférences de M. S. M. Barré. Tous sont priés d'y assister. Les instructions pratiques que donne cet expert sur cette question si importante ne sauraient être que fertiles en bon résultats. Comme pour toutes les questions d'importance, celle-ci ne demande que l'initiative. Les succès qu'obtiendront ceux qui voudront mettre en pratique les leçons de M. Barré encourageront les autres à suivre leur exemple Et ne nous le dissimulons pas, l'industrie laitière est destinée à devenir une des branches les plus importantes de notre agriculture.

NOTES HISTORIQUES.

De 1816 à 1818.

(*Suite.*)

M. Provencher n'eut que très peu de temps pour règler ses affaires à Kamouraska avant son départ définitif. A peine les pâques de ses paroissiens étaient-ils terminés qu'il lui fallut se mettre en route pour Montréal, et cela dans une saison où l'on ne voyageait alors en Canada qu'avec la plus grande difficulté. Le départ des canots pour le Nord avait d'abord été annoncé pour la première semaine de mai, mais la débacle du fleuve opérée très tard cette année le fit retarder de plusieurs jours.

M. Provencher arriva à Montréal le 4 mai après avoir parcouru en voiture toute la distance de Kamouraska à Sorel, où il avait rencontré un bâteau à vapeur partant pour Montréal. Ce trajet n'était guère propre à le reposer pour entreprendre un voyage de deux longs mois sur les canots. M. Tabeau, qui s'embarquait avec les gens de la Compagnie du Nord-Ouest vint rejoindre M. Provencher le 6 mai, et tous deux se mirent à préparer en toute hâte les objets nécessaires aux missionnaires. Jour et nuit, pendant deux semaines, M. Provencher et son compagnon, M. Dumoulin, furent accablés de travail. Il n'y a que ceux qui ont fait de tels voyages qui savent quel trouble et quelles fatigues occasionnent les préparatifs du départ.

Le 18 mai, la veille du départ, M. Provencher répondant à une lettre de Mgr Plessis datée du 16 mai, écrivait l'admirable lettre qui suit :

Montréal, 18 mai 1818.

Monseigneur,

J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 16 ; les sentiments de zèle dont elle est remplie m'ont pénétré jusqu'au fond de l'âme, et ont servi à alimenter la mienne. Je porte dans mon cœur les pauvres infidèles vers lesquels je suis envoyé. Comptez sur mon application à mettre tout en œuvre pour leur procurer la connaissance de la foi ; mais que suisje pour une si grande œuvre ? Toutes les fautes de ma vie ne vont-elles pas mettre un obstacle insurmontable à la grâce de Dieu ? Il faudrait un François-Xavier, un autre Boniface, pour aller faire entendre la parole de Dieu jusqu'aux limites du globe, mais quand je considère que c'est moi qui suis envoyé pour marcher sur les traces de ces grands hommes, je suis tenté de n'attendre aucun succès d'une si grande entreprise à moins que Dieu n'ait daigné me choisir (car malgré mes indignités, je compte sur ma vocation divine) comme le plus vil instrument afin de faire briller sa grâce davantage, et que l'on aperçoive dès le commencement que ce n'est pas l'homme qui opère, mais la grâce toute-puissante. C'est dans cette confiance que je pars. Je laisse sans peine (mais pour Dieu seul) mes parents, mes amis, mes espérances, et surtout le pays qui m'a vu naître pour aller gagner au loin des biens plus désirables. Je sens qu'il serait indigne d'un ministre de Jésus-Christ de craindre d'aller arroser de ses sueurs des terres que le seul amour du gain a fait parcourir depuis longtemps à un grand nombre de marchands. Mes yeux versent des larmes en écrivant cette lettre, la dernière que j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur avant de quitter ma patrie, mais mon cœur n'est pas abattu ; je compte sur la Providence avant tout et sur les prières des bonnes âmes du Canada. C'est aux soupirs ardents poussés vers le trône de Dieu de la part de Votre Grandeur, de tout le clergé, de toutes les communautés religieuses et de tous les fidèles que j'attribuerai toujours le succès de notre mission. Fasse le ciel que par notre ministère tous les peuples de ces contrées lointaines connaissent et adorent le vrai Dieu et fassent leurs délices de le servir ! La couronne qui nous attend à la fin si nous travaillons comme de bons serviteurs est si belle, qu'en l'ayant toujours en vue, il est impossible de s'éloigner du but......

Nous devons quitter Montréal demain à midi pour nous embarquer à Lachine, tout parait prêt ; les préparatifs du voyage sont, je crois plus tracassants que le voyagemême......

Je ne manquerai aucune occasion qui se présentera pour écrire à Votre Grandeur sur la route et aux différents postes......

Je ne sais quand j'aurai maintenant de vos lettres ; elles serviront toujours à m'édifier et à m'encourager. Vous en recevrez de moi de la Rivière Rouge cet automne.

Pendant que j'y pense, il n'est peut-être pas hors de propos d'observer qu'il serait désirable que le prêtre et l'écclésiastique qui monteront dans deux ans eussent fait un cours d'études avec distinction, et qu'ils se fussent appliqués à l'astronomie et à tout ce qui regarde cette science. Je suis mortifié de n'avoir pas eu l'avantage de pouvoir cultiver ce genre d'études, ces connaissances me seraient très utiles aujourd'hui. En choisissant d'avance des sujets, ils pourraient s'appliquer un peu à revoir ces matières ; car bien que le salut des âmes soit notre but, il serait cependant agréable et utile de mêler dans nos relations des observations qui pourraient servir dans la suite. Votre Grandeur fera la-dessus ce qui lui plaira. D'ici à cet envoi il se passera bien des choses.

Je vous demande votre bénédiction pour moi et mes collaborateurs.

Je vous prie d'agréer mes plus sincères remerciements pour tous les bienfaits dont vous m'avez comblé depuis que j'ai eu l'honneur de vous connaître. Vous m'avez vu petit dans le monde comme dans l'église, en passant rapidement par plusieurs grades, vous m'avez élevé à un poste éminent aux yeux des hommes et de l'église ; c'est assurément poser en moi plus de confiance que je n'en mérite. Je ferai tout ce qui dépendera de moi pour ne pas vous faire repentir de m'avoir élevé si haut malgré ma jeunesse et mon peu d'aptitude, tout cela est fait pour la gloire de Dieu, n'y cherchons point la nôtre, ce qui gâterait tout.

Je m'aperçois un peu tard que je suis long, mais il est difficile de finir en pareille circonstance, Votre Grandeur daignera m'excuser.

Je vous prie de vouloir bien me croire, avec le plus profond respect,

Monseigneur,
de Votre Grandeur
le très humble serviteur,
J. N. PROVENCHER.

Quels sentiments d'humilité et d'abandon à la divine Providence exprimés dans cette lettre ! Et comme ces paroles font bien voir une fois de plus que, si Dieu, pour opérer de grandes choses dans son église à toujours choisi les humbles, M. Provencher était bien l'homme selon son cœur, possédant les vertus d'un apôtre !

(*A Continuer.*)

LES EXPOSITIONS.

Les dates suivantes pour toutes les expositions qui seront tenues cet automne dans Manitoba, ont été fixées :—

Exposition provinciale, du 28 septembre au 1er octobre, à Saint-Boniface.

SOCIÉTÉS DE DIVISIONS ÉLECTORALES.

Birtle No. 1, le 6 octobre, à Birtle.

Birtle No. 2, le 8 octobre, à Russell.

Brandon, No. 1, le 7 et 8 octobre, à Brandon.

Brandon No. 2, le 7 et 8 octobre, à Carberry.

Dauphin, le 8 octobre, à Neepawa.

Dufferin Nord, le 23 et 24 septembre, à Carman.

Dufferin Sud, le 23 et 24 septembre, à Morden.

Emerson, le 5 et 6 octobre, à Dominion City.

Minnedosa No. 1, le 15 octobre, à Rapid City.

Minnedosa No. 2, le 6 octobre, à Minnedosa.

Mountain No. 1, le 7 et 8 octobre, à Crystal City.

Mountain No. 2, date pas encore fixée, à Saint-Léon.

Morris No. 1, le 9 octobre, à Gauthier.

Morris No. 2, le 7 et 8 octobre, à Morris.

Norfolk No. 1, le 5 octobre, à Station d'Holland.

Norfolk No. 2, le 6 octobre, à Austin.

Portage, High Bluff et Poplar Point et Burnside, le 14 et 15 octobre, à Portage-la-Prairie.

Rockwood, le 23 et 24 septembre, à Stonewall.

Springfield, le 23 septembre, à Plympton Nord.

St. Andrew's, le 4 et 5 octobre, à Selkirk.

St. Clements, le 23 septembre, à Selkirk Est.

Saint-François-Xavier, le 8 octobre, à Saint-François-Xavier.

Montagne Tortue No. 1, le 5 et 6 octobre, à la sec. 20, tp. 3, r. 20 ouest.

Montagne Tortue No. 2, le 6 octobre, à Cartwright.

Westbourne, le 24 septembre, à Gladstone.

Woodlands, le 6 octobre, à Meadow Lea.

RIVIERE ROUGE ET ASSINIBOINE.

M. Guion, ingénieur du gouvernement de la Puissance, travaille depuis lundi à l'inspection des rapides de St. Andrews. Il devra faire rapport aux autorités à Ottawa qui se proposent d'améliorer le cours de la Rivière Rouge pour faciliter la navigation.

M. Sullivan, un autre ingénieur, du département des travaux publics à Ottawa, a commencé l'examen de l'Assiniboine entre Portage-la-Prairie et Winnipeg. Il devra faire des sondages, prendre des niveaux, etc., afin d'avoir toutes les informations pour connaître approximativement quel serait le montant des dépenses que nécessiteraient des améliorations capables d'aider la navigation et prévenir les inondations.

RETOUR DE MGR. TACHE.

Vendredi matin, nous avons salué le retour de Mgr l'Archevêque au milieu de nous. Sa Grandeur était accompagné de MM. les abbés G Dugas, G. Cloutier, J. M. Jolys et J. Jutras.

Ce voyage en province de Québec, comme d'ailleurs tous les longs voyages qu'entreprend Sa Grandeur l'a beaucoup fatiguée. Nous sommes heureux de savoir et d'apprendre à nos lecteurs que Sa Grandeur est bien mieux et à peu près rétablie des grandes lassitudes qu'Elle a éprouvées à Montréal surtout où elles l'out retenue pendant plusieurs jours.

NOMINATIONS.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* de Manitoba annonce que le lieutenant-gouverneur en conseil assigne les divisions territoriales suivantes aux juges des cours de comté de la province pour les fins de "l'Acte Electoral de Manitoba, 1886 :"

A Son Honneur le Juge Ardagh :—Les divisions électorales de Kildonan et St. Paul, Winnipeg Nord, Rockwood, St. Andrews, St. Clements, Winnipeg Sud et Springfield.

A Son Honneur le Juge Prud'homme :—Les divisions électorales d'Assiniboia, Carillon, Cartier, Emerson, LaVérandrye, Morris, Dufferin Nord, Dufferin Sud, Saint-Boniface, Saint-François-Xavier et Woodlands.

A Son Honneur le Juge Ryan :—Les divisions électorales de Cypress, Lakeside, Lorne, Mountain, Norfolk, Portage-la-Prairie et Montagne à la Tortue.

A Son Honneur le Juge Walker :—Les divisions électorales de Belles-Plaines, Dennis, Brandon Est, Minnedosa, Russell, Shoal Lake, Westbourne, Brandon Ouest et Minnedosa Ouest.

FETE INTIME.

A l'occasion du mariage de M. James E. P. Prendergast, M. P. P., quelques amis se sont réunis chez lui, vendredi soir, pour lui présenter, ainsi qu'à madame Prendergast, leurs souhaits de bonheur accompagnés d'un joli cadeau, consistant en un service à dîner complet.

M. Edouard Bélanger, qui fut condisciple de M. Prendergast, lui présenta l'adresse suivante :—

Cher Ami,

Il fait toujours plaisir de constater la sympathie et l'union qui existe entre personnes que les circonstances ont appelé à vivre dans le même milieu, de la même vie. Ici à Manitoba, plus que partout ailleurs peut-être, nous avons compris et mis en pratique cette belle et grande idée d'union. Beaucoup d'entre nous, venus de divers endroits de la province de Québec, étions de parfaits étrangers les uns pour les autres. Un séjour de quelques semaines dans cette Province, a suffi pour faire de ces émigrés et de ceux qui sont nés ici, de vieux et intimes amis. Aujourd'hui, nous pouvons dire, que nous jeunes gens. nous formons une grande famille dont tous les membres sont unis par les liens de la plus solide amitié. Tout ce qui concerne quelqu'un d'entre nous, succès, joie, chagrin ne laisse pas les autres indifférents. L'événement si important qui vient de changer votre vie, et vous donner sur la plus part d'entre nous un avantage autre que ceux que vos talents vous avaient déjà acquis, a fait naitre spontanément chez-nous la pensée, de profiter de l'occasion de votre mariage pour venir vous réitérer nos sentiments d'estime et de sincère amitié, avec nos meilleurs souhaits de bonheur.

Veuillez, cher ami, dire à Madame Prendergast, qu'elle a une grande part de ces souhaits, et accepter tous deux l'humble cadeau que vos amis de Manitoba, sont si heureux de vous présenter comme présent de noces. Il sera pour vous un gage de bonheur, car il vous dira, nous n'en doutons, pas que vous serez heureux, car en nous, vous compterez toujours de nombreux amis.

Saint-Boniface, 6 août, 1886.

M. Prendergast remercia chaleureusement ses amis de l'agréable surprise qu'ils lui faisaient, et l'on se sépara après quelques instants d'entretien charmant, et après avoir bû une santé au bonheur des nouveaux mariés.

PERSONNEL.

Les dernières nouvelles que nous recevons de l'hon. M. LaRivière, nous annonce son retour pour jeudi prochain.

La semaine dernière, l'hon. ministre était à Ottawa, et il a eu une entrevue avec l'hon. M. Foster, ministre de la marine, au sujet de la protection des pêcheries de Manitoba.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons reçu la visite du Rév. Père Lebel, S.J., arrivée ce matin avec les RR. PP. Désaulniers, Tourangeau et Lafortune au Collège de Saint-Boniface où ils doivent enseigner.

M. T. Bertrand, avocat, de Montréal, est arrivé en Saint-Boniface, dimanche. Il a l'intention de visiter Manitoba et une partie des Territoires du Nord-Ouest.

L'on dit que M. J. M. Egan, de Winnipeg, surintendant général du chemin de fer du Pacifique Canadien est à la veille de passer au chemin de fer de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba.

Madame Horace Bélanger a laissé Saint-Boniface pour retourner au Fort Cumberland.

Madame Béliveau, de Winnipeg, est allée faire un voyage en province de Québec.

M. H. Hébert, de cette ville, est parti lundi pour Vancouver en voyage d'affaires.

M. A. Rivard qui a passé quelques jours chez son beau-frère, M. J. A. Richard, de Winnipeg, est parti pour Québec vendredi.

M. Jos. C. Auger, auditeur du district judiciaire de l'Est, vient de terminer l'audition des livres des quarante-deux municipalités que comprend ce district. M. Auger nous dit que dans toutes les parties de la province qu'il a visitées en ces derniers jours, la récolte des grains, du blé surtout, est excellente.

M. Napoléon Gaudet est revenu d'une promenade en province de Québec.

Pendant son voyage au lac La Pluie, à la rivière La Pluie, à la rivière La Seine et au lac LaCroix, M. le Dr Lambert a vacciné huit cent Sauvages.

M. Geo. E. Fortin, avocat, de Winnipeg, est parti vendredi pour aller passer quelques temps dans sa famille à Saint-Sébastien, Qué.

La mère de M. Alex. Logan, ex-maire de Winnipeg, vient de mourir à l'âge avancé de 85. Elle était dans le pays depuis 1833.

M. l'abbé Joyal, curé de Saint-Didace, M. l'abbé Pauzé, professeur au Collège de l'Assomption et M. l'abbé Houle, vicaire à Verchères, sont partis lundi pour retourner en province de Québec.

Melle Brissette, en visite depuis quelques jours chez M. Gédéon Bourdeau, est partie aujourd'hui pour retourner à Saint-Paul.

M. l'abbé Graton, curé de Régina, qui est indisposé depuis quelques jours, est à se reposer à l'archevêché.

M. Constantine, chef de la police provinciale, a été nommé un des inspecteurs de la Police à Cheval du Nord-Ouest.

M. Alfred Thibeaudeau, de la maison Thibeaudeau & Frères de Winnipeg, Montréal, Quebec et Londres, est ici. L'on dit que l'objet de son voyage est de fermer la maison que cette société a à Winnipeg.

M. et Mme Tabouret, de la Rivière Poule d'Eau, Man., sont arrivés mardi en cette ville.

Le Rév. Père Hudon, S. J., est parti la semaine dernière pour Montréal. Avant son départ, il a fait les changements suivants au Collège de Saint-Boniface :—Le Rév. Père Belliveau est nommé préfet des études en place du Rév. Père Drummond qui enseignera la philosophie. Le Rév. Père Blain enseignera les Belles-Lettres.

NAISSANCES

En cette ville, le 6 courant, Madame Jean-Baptiste Lauzon, une fille.

DECES.

En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 15 jours, Marie-Adèle, enfant de M. François Lévêque.

En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 39 ans, Emilie Lamy, épouse de M. Toussaint Chagnon.

A Battleford, T. N.-O., le 26 juillet dernier, à l'âge de 13 ans, Léandre, enfant de M. Joseph Nolin.

A Battleford, T. N.-O., le 29 juillet dernier, à l'âge de 22 mois et 2 semaines, Marie-Délima, enfant de M. Joseph Nolin.

Nouvelles Religieuses.

—Dimanche prochain est la fête de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Samedi, la veille, est un jour de jeûne d'obligation.

—L'avant-dernière livraison des Annales de la Propagation de la foi, contient le compte-rendu de la situation de l'œuvre, en 1885. Le total des sommes recueillies dans le monde entier pendant cette année, s'élève à 6,629,288 francs, soit 266,740 francs de plus qu'en 1884. La France figure dans cette somme pour 4,332,076 francs; l'Allemagne, pour 421,066.77 francs; l'Autriche, pour 76,204 francs; la riche Hongrie, pour 9,667 francs.

—L'accroissement de l'Eglise catholique romaine sur le continent de l'Amérique Septentrionale est un des plus remarquables événements de son histoire. Il y a cent ans, l'Amérique Britannique ne comptait qu'un seul évêque; il n'y en avait qu'un aussi dans tous les Etats-Unis. Aujourd'hui, le Canada seul compte six archevêques et vingt-deux évêques, et les Etats-Unis ont douze archevêques et soixante-deux évêques.

—L'établissement d'un délégué apostolique et ministre résidant en Chine est maintenant un fait accompli. Le Souverain Pontife a cru devoir passer outre à la résistance du gouvernement français qui avait exercé, depuis 1703, le protectorat exclusif des missionnaires catholiques.

—Le comité français des noces d'or du Pape, s'adresse à tous les catholiques désireux d'affirmer leur fidélité à la personne du Souverain Pontife, et les invite à contribuer indistinctement, par leurs dons, à l'éclat du cinquantième anniversaire de son sacerdoce.

Par les soins du comité, un album sera offert à S. S. Léon XIII, le jour anniversaire de son ordination sacerdotale; les noms des souscripteurs y seront inscrits.

—La charpente du dôme de la Cathédrale à Montréal est terminée. Il y est entré 250,000 pieds de bois. La croix qui surmontera le dôme aura 18 pieds sur 12.

—La retraite des RR. SS. de la Charité se terminera demain matin.

—Mgr l'Archevêque administrera le sacrement de confirmation aux enfants de la paroisse dimanche à la messe de 7.30.

CHOSES ET AUTRES.

—Le gouvernement Espagnol s'occupe actuellement de l'émancipation des 26,000 esclaves de l'île de Cuba.

—Les travaux du pont que la Compagnie du Pacifique fait construire sur le Saint-Laurent un peu audessus de Lachine, Qué., avancent avec toute la rapidité désirable.

Plus de 500 ouvriers sont occupés en ce moment à ce gigantesque travail et la liste de paie mensuelle atteint $40,000. On travaille pour ainsi dire jour et nuit; la lumière électrique rend les plus grands services.

Un grand nombre d'ouvriers font des heures supplémentaires.

Enfin, dernier détail qui prouve la bonne organisation de ce gigantesque chantier, on n'a eu encore à déplorer aucun accident mortel ou même grave.

—Un ordre en conseil a été passé constituant le Port Hawkesbury, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, et le hâvre de Miramichi, au Nouveau Brunswick, stations de quarantaine.

—Un télégramme reçu à Ottawa venant du gouverneur de Terreneuve, annonce que tous les rapports faits sur la famime au Labrador, n'ont pas été confirmés et que personne n'y croit à Terreneuve. Les histoires de cannibalisme, de dévastation par les ours, de dépeuplement par la faim, sont de pures inventions. La saison des vacances et du sport, se prête à ces légendes.

—Le député du Massachusetts au Congrès, M. Collins, vient de soumettre à ses collègues un projet de loi destiné à punir le Canada à propos de son attitude sur la question des pêcheries. Par cette loi nos chemins de fer et nos navires à voiles et à vapeur seraient véritablement *boycottés* par les Etats-Unis.

—Un Italien nommé Succi prétend avoir découvert en Afrique un suc de plante qui rend le corps humain absolument insensible à faim. Or, depuis le 10 juin, Succi n'a pris comme nourriture que du suc de plante, et il n'a nullement dépéri. Il se porte même si bien qu'il a parcouru une distance de sept kilomètres en quarante-cinq minutes. Et il prétend rester ainsi pendant soixante jours.

—L'Ile d'Anticosti a une longueur de 140 milles sur une largeur de 27½ milles, donnant une superficie de 2, 500,000 acres. Elle ne renferme ni ville, ni village, et n'a qu'une station de pêche. Le climat y est salubre et le sol de première qualité; le gibier y foisonne.

Le propriétaire de cette île, M. Stockwell est actuellement occupé à faire des arrangements pour en assurer le développement.

—Les nouvelles d'Ottawa disent que le commerce de bois a été peu productif cette année, comparativement aux années dernières, par suite du peu de demandes sur les marchés américains, de bois scié auquel les bois en grume sont préférés.

Depuis le premier d'août, on fait un service de poste aux paquets entre le Canada et l'Angleterre, par un des Steamers Allan, toutes les semaines.

Les paquets pesant plus de trois livres et ayant plus de deux pieds de longueur, ne pourront être expédiés que dans les ports de douane.

—M. l'abbé Tanguay annonce qu'il est sur le point de livrer au public le deuxième volume de son dictionnaire généologique des familles canadiennes-françaises. Il annonce de plus qu'il a en mains toutes les matières qui formeront les quatres derniers volumes de cette précieuse compilation.

L'œuvre de M. Tanguay est éminemment nationale et mérite le plus cordial accueil.

—On parle entre le Pacifique et la corporation de Montréal et les commissaires du Hâvre d'établir au pied de la rue McGill un dépôt de passagers qui serait le terminus du chemin de fer du Pacifique pour les passagers allant vers l'ouest. On construirait un mur de revêtement qui protégerait la ville contre l'inondation et servirait à relier ce nouveau dépôt à celui du carré Dalhousie.

—La direction générale de la statistique Italienne vient de publier un travail de statisque criminelle que résume ainsi le journal l'*Italie*:

La proportion des individus condamnés pour homicides de toute espèce par 100,000 habitants est, pour l'Italie, 8 12; pour la France, de 1 56; pour la Belgique, de 1 78; pour l'Allemangne, 1 11; pour le Royaume-Uni, de 0 60; pour l'Autriche, de 2 24; pour la Hongrie, de 6 09; pour l'Espagne, de 7 83. C'est donc l'Italie qui fournit le plus grand nombre d'homicides en Europe, avec l'Espagne et la Hongrie.

Dans la catégorie des vols de toutes espèces, l'Allemagne occupe la première place: 222 condamnés pour 100,000 habitants; l'Itatie vient immédiatement après avec le chiffre de 154; puis nous trouvons le Royaume-Uni avec cette remarque que, dans la moyenne de 147, l'Ecosse figure par un coefficient de 122. Après sont: la Belgique, 128; la France 112; la Hongrie, 77; l'Autriche, 60; l'Espagne, 56.

—Le célèbre pianiste, l'abbé Liszt, dont les dépêches annoncent depuis quelque temps la maladie, est décédé le 1er août courant, à Bayreuth, Allemagne, âgé de 75 ans.

—Lord Dufferin, notre ancien gouverneur-Général, maintenant vice-roi des Indes, à écrit une lettre de félicitations à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

—Le montant total de l'évaluation d'immeubles à Vancouver, C. B. C'est de $651,-412.00, et celle de la propriété mobilière de $75,255. Ce n'est pas vilain pour une ville qui n'a pas encore une année d'existence.

Chronique Locale.

—Il paraît que le bureau judiciaire sera définitivement aboli le 1er septembre.

—La valeur de la propriété imposable dans la municipalité de Saint-Boniface est d'environ $205,000.

—A Winnipeg, les épiciers en gros ferment maintenant leurs magasins à 3 00 p.m. tous les samedis.

—Le nouveau bureau de poste de Winnipeg sera probablement occupé en septembre prochain.

—La *Dominion Express Co* est à ouvrir des bureaux tout le long de la ligne du Pacifique.

—La ville paiera cette année au bureau judiciaire la somme de $279 40. L'année dernière elle a payé $1,663.00.

—Les propriétaires de "l'Hôtel Beauregard" tiendront le restaurant, cette année, sur les terrains de l'exposition.

—Les listes des électeurs définitivement revisées ponr les districts électoraux de Provencher, Selkirk et Lisgar sont rendues à Ottawa.

—Plusieurs ours ont été vus à Kildonan ces jours derniers. L'on suppose que la sécheresse a forcé ces bêtes à s'approcher de la rivière.

—Durant la semaine dernière il est arrivé à Winnipeg 247 émigrants, comme suit: lundi, 34; mardi, 68; jeudi, 58; vendredi, 13; samedi, 56; dimanche, 18.

—A Winnipeg, l'on prélèvera pour taxes municipales $375,945.90; taxes scolaires: $55,000.00 pour écoles protestantes, et $4,950.00 pour écoles catholiques.

—Les casernes du Fort-Osborne doivent être agrandies cet automne et de nouveaux quartiers pour les officiers et de nouvelles écuries doivent être construits, le tout à une dépense de $20,000 00.

—La commission des écoles est à faire réparer le haut de l'hôtel-de-ville, en vue de l'ouverture prochaine de l'école des garçons dans cette bâtisse.

La vacance des cours de justice finit le 21 courant.

—Une nouvelle association vient de se former en cette ville sous le nom de "Club Dramatique de Saint-Boniface." Les officiers suivants ont été élus:—Directeur, M. David Joyal; président, M. L. A. Belleau; secrétaire, M. Eugène Gauthier; trésorier, M. Napoléon Bérubé; directeur de la scène, Joseph Morin.

—A l'assemblée du conseil de ville lundi, la soumission de M. Piper, de Winnipeg, pour forer un puits artésien dans le quartier No. 4 de la ville, a été acceptée. Ce puits aura 5 pouces de diamètre. Le prix par pied est de $2,25. Il sera placé au coin sud-est des rues Tissot et Laflèche.

—Les statistiques suivantes montrent l'état des affaires au marché de Winnipeg pendant le mois de juillet. Il a été disposé de 565 voyages de foin; 301 charges de bois; 1,870 minots de patates; 3,291 minots d'avoine; 111,010 lbs de bœuf; 48 vaches à lait; 8,656 lbs de lard; 21,215 lbs suif; 1,704 lbs de poisson; 3,002 lbs de beurre; 3,050 volailles; 1,192 seaux de framboises; 410 charges de légumes; 2,210 douzaines d'œufs.

—Une compagnie à fonds social demande au Lieut. Gouverneur en conseil un acte d'incorporation sous le nom de *The Winnipeg Packing and Provision Company.* Le but de la dite incorporation est d'acheter des porcs, des bêtes à cornes et des moutons et leurs carcasses, et les abattre, mettre en boîte ou autrement de les mettre en conserve, d'en exploiter les rebuts, et de les vendre en tout ou en partie, soit abattus, soit manufacturés ou autrement. La principale place d'affaires de la compagnie sera la cité de Winnipeg. Le montant du capital sera de soixante et quinze mille piastres divisé en sept cent cinquante actions de cent piastres chacune. Les requérants sont Alexander Douglas, marchand; Percy John Hunt, marchand; Alexander McDonald, marchand; Hector Mansfield Howell, écuier; Daniel Emes Sprague, marchand de bois, tous de Winnipeg.

Chronique de la Province.

Saint-Vital.

9 juillet—Un pénible accident est arrivé samedi à M. J. B Ritchot, de cette paroisse:—Il se rendit à Winnipeg avec une charge de foin; ayant par mégarde laisser tomber ses guides, il se baissa pour les relever et au même moment son cheval lui envoya une ruade qui lui brisa deux côtes et lui fit perdre connaissance. M. le Dr Lambert fut mandé en toute hâte et administra ses soins au blessé qui est aussi bien que possible sous les circonstances.

INDUSTRIE LAITIERE.

M. S. M. BARRÉ,

Professeur d'Industrie Laitière à l'école d'agriculture d'Ontario, donnera des conférences, comme suit:

Saint-Boniface, Hôtel-de-Ville, mercredi, août 18;
Emerson, Hôtel-de-Ville, jeudi, août 19;
Dominion City, Hôtel-de-Ville, vendredi, août 20;
Headingly, maison d'école, lundi, août 23;
Saint-Charles, fromagerie de M. Caron, jeudi, août 24;
Lorette, école du centre, mercredi, août 25;
Sainte-Anne, salle du conseil municipal, jeudi, août 26;
La Broquerie, maison d'école, vendredi, août 27;
Sainte-Agathe, bureau de poste, lundi, août 30;
Saint-Norbert, village, mardi, août 31.
Morris, mercredi, 1er Septembre.
Gauthier, salle du conseil, jeudi, 2 septembre.

Chaque conférence commencera à deux heures de l'après-midi.

ADMISSION GRATIS.

Le conférencier traitera de l'industrie laitière domestique et de l'établissement de beurreries et de fromageries au sujet desquelles les plus amples informations seront données. Toute chance sera accordée à la discussion, et M. Barré se fera un plaisir de répondre à toute question sur le sujet.

Les cultivateurs et autres intéressés dans cette industrie sont cordialement invités à être présents.

Les Dames seront aussi les bienvenues.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé,

ACTON BURROWS,
Sous-Ministre.

Winnipeg, 11 août 1886.

HOPITAL SAINT-BONIFACE,

CONCERT.

Le concert organisé pour aider à la construction de l'Hôpital de Saint-Boniface, aura lieu sous peu dans la salle du Collège que les Révérends Pères Jésuites ont bien voulu mettre à la disposition du comité d'organisation. Tout est charité dans ce concert. C'est mues par ce motif que les meilleures voix de Saint-Boniface et de Winnipeg ont bien voulu concourir et payer de leurs personnes dans l'occasion.

Au public maintenant de faire sa part et de prouver l'intérêt qu'il porte à l'œuvre en se rendant en grand nombre à ce concert.

Le programme sera donné dans quelques jours, il est varié et les différents morceaux ont empruntés aux compositeurs les plus élèbres.

EXPOSITION PROVINCIALE

La Onzième Exposition Provinciale

qui aura lieu conjointement avec les expositions de l'Association des Floristes "The Manitoba Pet Stock Club" et la Société des Arts de Winnipeg, sera tenue sous les auspices du

BUREAU D'AGRICULTURE
—A—
Saint-Boniface, Manitoba
LES
28, 29 ET 30 SEPTEMBRE
ET LE
1er OCTOBRE.

Prix en argent offerts, $10;000

en sus des Médailles et des Diplômes.

Il y a des stalles fermées pour les chevaux et des abris confortables pour les autres animaux.

Les chemins de fer conduiront les voyageurs à cette exposition à une réduction de moitié aller et retour.

Voyez les affiches et les annonces pour détails relatifs aux trains spéciaux.

Les entrées ne seront reçues que jusqu'au 8 Septembre inclusivement. TARIF DES ENTRÉES $1.00.

Admission sur les tarrains - $1.00.

Pour les listes de prix, bulletins d'entrée et autres détails, s'adresser à

ACTON BURROWS,
Sec.-Trésorier du Bureau d'Agriculture.



$250.00 de Recompense.

Le Maître Général des Postes donnera une récompense de deux cent cinquante piastres pour tel témoignage qui pourra mener à l'arrestation et à la preuve de culpabilité de celui qui avec son complice ou ses complices a arrêté et volé la malle de Prince-Albert, au sud d'Humboldt, le 17 juillet 1886.

Telle information pourra être donnée au Commissaire de la Police à Cheval du Nord-Ouest, à Régina, ou au soussigné

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Postes, Winnipeg, Man., 29 juillet 1886.
3ins. 5. 8. 86.

PENSIONNAT
DE
SAINT-BONIFACE,
SOUS LA DIRECTION DES
RR. Sœurs de la Charité

Les religieuses qui dirigent ce pensionnat sous l'illustre patronage de Sa Grandeur Mgr Taché, Archevêque de Saint-Boniface, sont heureuses de profiter de la circonstance pour signaler à l'attention des familles et aux amis de l'éducation en général, les excellentes conditions de bien-être et de confort dans lesquelles elles se trouvent dans leur nouvel établissement.

Cet édifice ne le cède à aucun établissement du même genre en Canada ou ailleurs Salles spacieuses, bien éclairées et ventillées, classes confortables, dortoir magnifique, système de chauffage des plus améliorés, parfaite sécurité contre l'incendie, jardins et cours de recréation dans un site des plus salubres et des plus agréables, tels sont quelques-uns des principaux avantages offerts par le nouveau pensionnat.

On connait les cours suivis par les élèves des RR. SS. de la Charité du Couvent de Saint-Boniface, sous la haute direction de Monseigneur l'Archevêque Taché; ce cours comprend l'étude de la religion, les sciences usuelles et les arts d'agrément, et a reçu l'approbation des autorités les plus compétentes.

Admission des élèves sans aucun égard à leurs croyances religieuses; cependant, toutes sont tenues de se conformer extérieurement à la règle.

Le pensionnat de Saint-Boniface compte 37 années d'existence.

Bulletins de conduite et d'application envoyés aux parents.

L'année scolaire est de dix mois; deux mois sont payables d'avance.

Pension et enseignement des langues

française et anglaise	$10.00
Musique et usage des pianos	3.00
Dessin	1.00
Blanchissage	2.50
Lit complet	1.00
Droit d'entrée, (payable une seule fois)	5.00

Les élèves doivent être munies d'objets de toilette, d'un couteau, d'une fourchette, de cuillères et d'un gobelet, de serviettes de table, de linge de dessous en quantité suffisante surtout pour celles dont le blanchissage se fait dans l'institution.

Le costume strictement obligatoire, consiste en une robe de mérino noir, une collerette du même étoffe pour les sorties.

Avant de préparer ce costume les parents voudront bien prendre des renseignements au pensionnat.

Chaque élève doit être munie de deux voiles de net uni, un noir et un blanc.

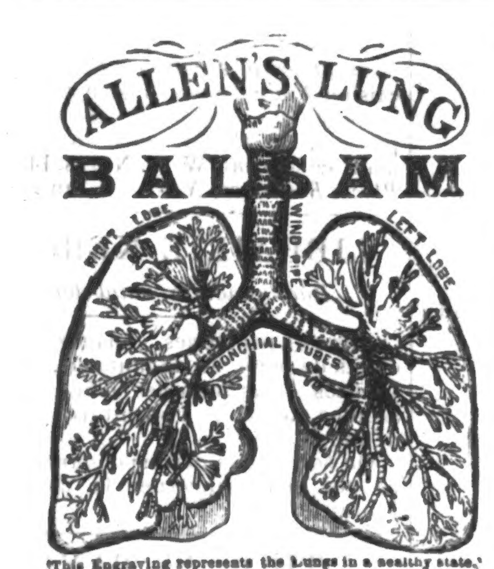
L'étoffe pour le costume ainsi que les effets de toilette, de dessin et d'ouvrage de goût peuvent être fournis par le pensionnat, paiement exigé d'avance.

Les livres et les lettres sont soumis à l'inspection de la directrice.

Excepté dans les cas de maladie grave ou pour des raisons incontrôlables, il n'est fait aucune déduction pour l'absence ou la sortie d'une élève avant la fin d'un terme.

Les élèves peuvent recevoir des visites le dimanche entre les offices religieux jusqu'à 5 heures et le jeudi de 1 heure à 5½ heures.

Il n'y a d'admis que les proches parents, les tuteurs ou autres personnes dûment autorisées.



'This Engraving represents the Lungs in a healthy state.'

BAUME D'ALLEN
REMÈDE CONTRE LA
Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poumons.
Il guérit la Consomption, quand tous les autres Remèdes ont échoué.
Recommandé par les Médecins, les Garde Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.
Il n'a jamais échoué dans son action.
Il n'a pas d'égal comme expectorant.
Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.
Il ne contient pas d'Opium.
Chaque Bouteille porte les Directions.
En vente chez tous les Pharmaciens.
6f 83, 1a



L'AMI DES PAUVRES.
CET AMI EST LE
PAIN KILLER
DE PERRY DAVIS.

PRIS INTERIEUREMENT, guerit la Dyssenterie, le Cholera, la Diarrhée, les Crampes et les Douleurs d'Estomac, les maladies du Foie, la Dyspepsie, les Indigestions, les Rhumes Soudains, la Toux, etc.

EMPLOYÉ À L'EXTERIEUR, il guerit le Panaris, les Engelures, les Entorses, les Ulcères, les Brûlures, la Rhumatisme, le Neuralgies, les Douleurs dans les Membres et les Jointures, etc., etc.

En vente chez tous les Pharmaciens, **25c. et 50c.** la Bouteille.
Prenez Garde aux Imitations.

RICHARD & CIE.,
MARCHANDS DE LIQUEURS
EN GROS ET EN DETAIL,
SONT DÉMÉNAGÉS DANS LE
Nouveau Bloc de Forrest
4ème porte au nord de leur ancien magasin,
No. 365, Rue Principale,
WINNIPEG,

avec un assortiment complet et des plus variés de tout ce qui se trouve ordinairement dans une maison de première classe comprenant les premières qualités de

VINS,
EAUX-DE-VIE,
WISKEYS,
BIERES,
CIGARES, ETC., ETC.,

A PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.

Leur CLUB WHISKEY n'est pas égale dans tout Winnipeg.

L'ENSEIGNE DE LA GROSSE BOUTEILLE a aussi été transportée au

No. 365, Rue Principale,
WINNIPEG.
RICHARD & CIE.
2m 6,11,84

APPEL
DES
RR. SS. DE LA CHARITE
DE
SAINT-BONIFACE
POUR LA
CONSTRUCTION
D'UN
Nouvel Hopital.

Tout le monde sait que l'hôpital actuel est bien insuffisant. Presque tous les jours les Sœurs directrices de l'établissement, ont à refuser des malades qui sollicitent leur admission. Si les Sœurs avaient le moyen de construire l'édifice projeté, elles s'estimeraient très-heureuses d'en faire les frais seules et de ne rien dire, mais ne pouvant pas subvenir à cette dépense, elles osent se flatter qu'elles ne paraitront pas indiscrètes en sollicitant l'aide de leurs amis.

Non-seulement l'édifice projeté est destiné au soin des malades, mais le besoin en est si urgent que de pressantes sollicitations ont pu seules déterminer les Sœurs à songer à cette construction.

Monseigneur l'Archevêque en ayant donné l'autorisation, un bazar pourrait être préparé, ou des listes de souscriptions ouvertes, pour aider à bâtir.

Saint-Boniface, 19 Avril 1886.

EDWARD KELLY
Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.
1an.8.7.87.

PERSONNES ATTEINTES
DE DEBILITE NERVEUSE.

On accorde un essai loyal de trente jours de l'usage de la célèbre ceinture voltaïque du Dr. Dye avec l'application du suspensoire électrique, pour le soulagement rapide et la guérison permanente de la *débilité nerveuse*, perte de vitalité de force et de toutes sortes de douleurs. Aussi pour plusieurs autres maladies. On garantit un recouvrement complet de santé, de vigueur et de force. On ne court aucun risque. On recevra franc de port une brochure illustrée sous enveloppe cachetée, en s'adressant à VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH. 6m. 141 86.



LE GRAND
REMÈDE ALLEMAND
POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE.
Baltimore, Md., U. S. A.

SANTÉ POUR TOUS!!
PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.
LES PILULES
Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT
Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.
N. D. McDONALD & Cie.,
(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)
viennent d'ouvrir une place d'affaire, au
No. 225 Rue Principale
VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,
où ils s'occuperont de tout ouvrage en
PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,
toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.
1m. 10. 6. 86.

La Consomption
POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être guéries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule preparation counue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS; à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boite gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boite $3, ou 4 boites pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y
28 Décembre, 1882. 1y

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Prêt sur Hypothèque pour cinq ou dix ans, sans fonds d'amortissement, et pour dix à vingt ans avec fonds d'amortissement. Taux de l'intérêt: pas plus que 8 par cent.

Le Fonds d'Amortissement s'applique au paiement de la dette et porte intérêt composé au taux payé par l'emprunteur.

Ce mode offre autant d'avantages aux municipalités et aux arrondissements d'ecole, qu'il en offre aux particuliers.

L'emprunteur peut payer sa dette quand bon lui semble pourvu qu'il paie à la Compagnie une indemnité de trois mois d'intérêt.

La Compagnie n'a pas de sous-agents.

En s'adressant au soussigné, l'on peut se procurer des circulaires en Français ou en Anglais, qui donnent toutes les informations requises.

J. ROYAL, AGENT,
Bureaux—Royal & Prud'homme,
Rue Principale, Winnipeg.
no 23 10 84.

Manufacture de Laine
DE MANITOBA,
A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.
1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES
CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les florissantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-modérés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.
LOTS DE VILLE A VENDRE.
Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.
Boite No. 161, Saint-Boniface.
jno 12 3 85.

EN ROUTE
— POUR —
ONTARIO
— ET —
Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

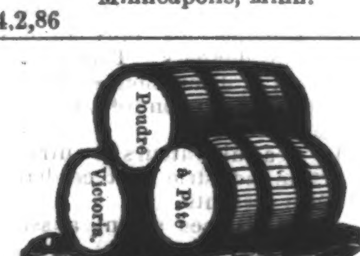
Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Ou à Minneapolis, Minn.
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets et des Passagers,
Minneapolis, Minn.
jno 4,2,86



Poudre a Pate Victoria,
Vendue par
MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN
Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boites de 8 et 16 onces; 20c. et 35c.; Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,
Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.
1a 18,3, 86

MAGASIN
— DE —
Grains et de Farine
AVENUE TACHE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

M. FÉLIX GENTÈS désire informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a pris pessession de l'ancien magasin de M. F. Létourneau.

Il aura toujours en mains un assortiment des plus complets de

SON,
GRU,
AVOINE,
BLÉ,
FARINE,
PROVISIONS,
SIROP et SEL par quart.

Les prix de M. Gentès défient la concurrence. Nous en donnons quelques-uns pour vous convaincre:

FLEUR "PATENT PROCESS"	$2.50
" "STRONG BAKER"	2.00
" "SNOW FLAKE"	1.80
" "SUPERFINE"	1.25
GRU et SON, 100 lbs	0.40

N'oubliez pas l'endroit;

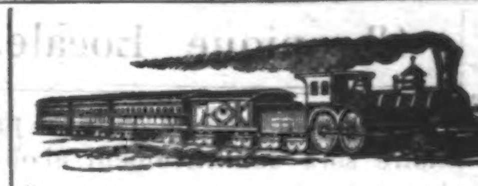
FÉLIX GENTÈS,
Bloc LaRivière, Avenue Taché,
Saint-Boniface.
3m 27,5,86

JAMES PERRAULT,
TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, ETC.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse:—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boite 152,
1an 17 12 85 Saint-Boniface, Man



Chemin de fer Canadien du Pacifique
DIVISION OUEST
SERVICE DES CONVOIS.
CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est		Allant vers l'Ouest.
Départ.	Stations.	Arrivée.
† 6 15 p m	5 Winnipeg	† 8 10 a m
11 55 p m	Portage-du-Rat	2 18 a m
6 10 a m	Ignace	† 7 40 p m
† 9 15 a m	Savanne	4 23 p m
Arrivée		Départ
1 00 p m	2 Port-Arthur 3	†12 30 p m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est
Départ	Stations.	Arrivée
†8 40 a m	2 Winnipeg 2	† 5 15 p m
11 10 a m	Portage-la-Prairie	2 35 p m
† 1 30 p m	Carberry	†11 45 a m
3 15 p m	Brandon	† 9 15 a m
4 45 p m	Virden	† 6 35 p m
5 33 p m	Elkhorn	5 44 a m
† 6 40 p m	Moosomin	† 4 35 a m
† 9 10 p m	Broadview	2 10 a m
1 30 a m	Qu'Appelle	11 10 p m
3 40 a m	Régina	9 30 p m
†6 25 a m a 15	Moose Jaw	5 l †7 30 pm
†6 55 a m l 14	Moose Jaw	14 a †7 00 pm
† 1 25 p m	Swift Current	†11 45 a m
6 55 p m	Maple Creek	5 40 a m
10 55 p m a 14	Medecine Hat	16 l 12 40 a m
11 35 p m l 11	Medecine Hat	13 a †1 30 p m
† 7 05 a m	Gleichen	†4 10 p m
†10 35 a m a 8	Calgary	19 l 12 30 p m
12 01 p m l 10	Calgary	12 a 11 30 a m
† 4 25 p m a 10	Canmore 12 l	7 00 a m

Allant vers le Sud		Allant vers le Nord
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 45 p m	1 Winnipeg	† 5 25 p m
12 15 p m	Dominion City	2 52 p m
Arrivée		Départ
†12 40 p m	Emerson 1	† 2 25 p m
Départ		Arrivée
8 15 a m	2 Winnipeg 2	†6 20 p m
11 00 a m	Morris	3 30 p m
†11 45 a m	Rosenfelt	†2 45 p m
Arrivée		Départ
12 45 p m	2 Gretna 2	1 45 p m
Départ		Arrivée
12 15 p m	2 Rosenfelt 2	†11 45 a m
2 10 p m	Morden	9 25 a m
Arrivée		Départ
4 30 p m	2 Manitou 2	7 45 a m

Allant Nord.		Allant Sud.
Départ	Stations.	Arrivée
4 00 p m	6 Winnipeg	† 9 30 a m
Arrivée		Départ
6 00 p m	Selkirk-Ouest 7	7 30 a m

Allant à l'Ouest.		Allant à l'Est.
Départ	Stations.	Arrivée
† 9 30 a m	6 Winnipeg	† 3 00 p m
10 30 a m	Stony Mountain	2 00 p m
Arrivée		Départ
10 55 a m	Stonewall 6	1 30 p m

Allant Sud-Ouest.		Allant Nord-Est
Départ		Arrivée
†10 30 a m	9 Winnipeg	† 7 10 p m
11 40 a m	Headingly	6 15 p m
Arrivée		Départ
† 2 15 p m	Bout du chemin M'n S. W B 10	† 3 45 p m

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR, Agent Général des Passagers.
jno.18.12.84.

$500 de Récompense!

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J. MITCHELL & CIE, Droguistes, Winnipeg, Manitoba.
28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boite contient le traitement d'un mois. Une piastre par boite, ou six boites pour cinq piastres; expédition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boites guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boites sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Rolls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a



STATISTIQUES VITALES
ENREGISTREMENT
De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres dument certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE
— DU —
Journal "LE MANITOBA"

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

TOUTES ESPECES DE

BLANCS et FORMULES

A L'USAGE DES

Corporations Municipales.

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication
SAINT-BONIFACE,
MANITOBA